

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 14 février 2024

La Ville de Limoges suspend le versement de sa subvention au CSP

Le Limoges CSP est un club emblématique de Limoges. La Ville en a toujours été le principal soutien pour faire rayonner Limoges.

Les Limougeauds paient 4 fois pour le club avec les subventions Ville, CULM, Département et Région et une 5^e fois s'ils vont au match.

Le club est géré par une SASP (société anonyme sportive professionnelle), à titre privé, détenue majoritairement par Céline Forte et sa famille. Les manquements et les approximations dans la gestion financière mettent le club en danger de liquidation.

Le contrat d'objectifs et de moyens liant la Ville au club précise que les subventions seront suspendues en cas de déficit avéré. Les comptes prévisionnels pour la saison 2023-2024 en cours laissent apparaître un déficit de fin d'exercice qui nécessite une recapitalisation pour ne pas être in fine effectif.

La Ville demande instamment à Céline Forte d'ouvrir le capital du club à hauteur minimum d'1 million d'euros pour couvrir les dettes de la saison. La seconde moitié de la subvention est donc suspendue jusqu'à ce qu'une modification significative de la gouvernance soit juridiquement actée. Dans le cas contraire, la Ville cessera le versement de la subvention mais réservera la part nécessaire au soutien du centre de formation.

La Ville, par ailleurs, condamne les propos outrageants tenus par des salariés du CSP à l'égard des autorités françaises du basket mais apporte son total soutien aux joueurs, au staff sportif ainsi qu'aux supporters.

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : <u>limoges.fr</u>









